

Oui, nous enverrons des troupes de maintien de la paix dans la région. M. Vance, qui représente le secrétaire général de l'ONU, est à Belgrade actuellement, et son adjoint est à Zagreb. Nous demeurons en contact avec les Nations Unies et avec M. Vance, à qui j'ai parlé juste avant qu'il parte pour lui répéter ce que le premier ministre a dit publiquement, à savoir que le Canada se joindrait à la force de maintien de la paix que nous exhortons le Conseil de sécurité à mettre sur pied. Je crois comprendre qu'il faudra qu'une autre résolution soit présentée aux Nations Unies au retour de M. Vance. Nous sommes en contact avec nos représentants aux Nations Unies et, par l'entremise de nos missions dans les divers pays membres du Conseil de sécurité, nous continuons à demander instamment la création d'une force de maintien de la paix pour que nous puissions prendre une part active à cet effort.

**M. le Président:** La période des questions orales est terminée.

\* \* \*

### PRÉSENCE À LA TRIBUNE

**M. le Président:** Je voudrais signaler aux députés la présence à notre tribune de M. Gordon Wilson, leader de l'opposition officielle à l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique.

**Des voix:** Bravo!

\* \* \*

### RECOURS AU RÈGLEMENT

#### DEMANDE DE DOCUMENTS

**M. Jim Fulton (Skeena):** Monsieur le Président, pendant la période des questions, le président du Conseil du Trésor a répondu à ma question supplémentaire. J'espère qu'il est prêt à déposer ces chiffres dès maintenant. Il a dit qu'il avait les chiffres concernant les programmes d'informateurs en place dans au moins cinq ministères. Je n'ai pas ces chiffres, et ils ne sont pas accessibles au public.

J'espère que le président du Conseil du Trésor se rétractera s'il a fait une erreur ou déposera ces chiffres aujourd'hui.

**L'hon. Jean J. Charest (ministre de l'Environnement):** Monsieur le Président, je veux simplement éclaircir un point.

Pendant la période des questions, le député de Skeena a pu, en posant sa question, donner l'impression qu'un tel programme est actuellement en place à Environnement Canada.

### Initiatives ministérielles

Je tiens à dire clairement qu'il n'y actuellement aucun programme de ce genre à Environnement Canada.

#### LA PÉRIODE DES QUESTIONS

**M. Bill Blaikie (Winnipeg Transcona):** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement au sujet du fait que la question que le député de Surrey a posée durant la période des questions a été jugée irrecevable.

Le député a posé une question au sujet de la réponse du gouvernement à un rapport de comité déposé à la Chambre, rapport qui ne relevait donc plus du comité mais bien de la Chambre, puisqu'elle en avait été saisie. Il a posé au gouvernement une question sur sa réponse à ce rapport. En posant sa question, il a mentionné le projet de loi C-20, que nous étudions à la Chambre aujourd'hui, mais l'objet principal de la question était la réponse du gouvernement à un rapport de comité.

Sauf votre respect, monsieur le Président, je ne comprends pas pourquoi vous avez jugé sa question irrecevable.

**M. le Président:** Je me trompe peut-être mais, lorsque j'ai entendu la question, il m'a semblé qu'elle se rapportait au fonctionnement du comité. De toute façon, il m'a semblé que le député empiétait sur l'ordre du jour.

Certains députés ne partagent peut-être pas mon opinion, mais c'est la décision que j'ai rendue. Si je me suis trompé, je ne peux qu'exprimer mes regrets au député. Peut-être que la question pourrait être soulevée d'une autre façon, à un autre moment.

### INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

#### LOI D'EXÉCUTION DU BUDGET 1991

##### MESURE D'ÉTABLISSEMENT

La Chambre reprend l'étude du projet de loi C-20, Loi modificative portant exécution du budget déposé au Parlement le 26 février 1991, dont le Comité permanent des finances a fait rapport avec des propositions d'amendement.

**M. le Président:** Conformément à l'alinéa 45(5)a) du Règlement, la Chambre procédera maintenant au vote par appel nominal différé à l'étape du rapport du projet de loi C-20, Loi modificative portant exécution du budget déposé au Parlement le 26 février 1991, dont le Comité permanent des finances a fait rapport avec des propositions d'amendement.